

C'est le moment de faire votre examen médical annuel

Période d'inscription ouverte à Medicare

Du 15 octobre au 7 décembre



Medicare

La période d'inscription ouverte à Medicare est du 15 octobre au 7 décembre

La période d'inscription ouverte est un moment opportun pour faire le point sur votre couverture santé ou médicaments de Medicare et décider si vous souhaitez apporter des modifications. N'oubliez pas que les coûts et les prestations de Medicare peuvent changer chaque année. Vous pouvez donc comparer les différentes options pour trouver une meilleure couverture ou faire des économies.

Il existe 2 façons principales d'obtenir Medicare :

- **Original Medicare :** Partie A (Assurance Hospitalière) et Partie B (Assurance Médicale) Vous pouvez également souscrire à un plan médicaments Medicare distinct pour bénéficier d'une couverture médicaments (partie D).
- **Medicare Advantage (Partie C) :** Plans approuvés par Medicare de sociétés privées qui regroupent votre partie A, partie B et généralement partie D en un seul plan.

Pendant la période d'inscription ouverte, vous pouvez souscrire, changer ou résilier un plan Medicare Advantage ou un plan de médicaments Medicare, passer à l'Original Medicare ou conserver votre couverture actuelle. Si vous avez examiné vos options et que vous êtes satisfait de votre couverture actuelle, vous n'avez pas besoin de faire quoi que ce soit.

Au moment de la période d'inscription ouverte, vous risquez de recevoir beaucoup de courrier de la part de compagnies proposant des produits Medicare. N'oubliez pas que, [Medicare.gov](https://www.medicare.gov), le manuel « Medicare & You » et le 1-800-MEDICARE (1-800-633-4227) sont vos sources officielles d'informations impartiales.

Comment puis-je commencer ?

1. Examinez toutes les informations fournies par votre plan actuel, y compris la lettre, y compris l'« Avis annuel de changement », pour connaître les changements qui pourraient intervenir en 2025 en matière de coûts et de prestations.
2. Recherchez une liste de plans dans votre région. Vous la trouverez dans la version la plus récente de votre manuel « Medicare & You » ou en visitant [Medicare.gov/plan-compare](https://www.medicare.gov/plan-compare). Vous pourrez peut-être trouver des plans dans votre région qui :
 - Coûtent moins cher
 - Couvrent vos médicaments sur ordonnance
 - Vous permettent de choisir les prestataires de votre choix, notamment votre médecin ou votre pharmacie
 - Offrent des avantages supplémentaires, notamment en matière de soins de la vue, de l'audition, de soins dentaires, etc.

Vous pouvez également utiliser Medicare.gov/plan-compare pour :

- Comparer les plans de soins de santé et d'assurance-médicaments
- Obtenir une estimation des frais à votre charge
- Trouver les évaluations de la qualité et du service client des adhérents actuels
- Obtenir des renseignements personnalisés sur la couverture et les coûts de vos pharmacies préférées et de tous les médicaments sur ordonnance que vous prenez

Comment puis-je adhérer à un plan ou en changer ?

Pour rejoindre un nouveau plan :

- Sélectionnez « S'inscrire » pour le plan auquel vous souhaitez adhérer sur [Medicare.gov/plan-compare](https://www.medicare.gov/plan-compare).
- Visitez le site Web du plan ouappelez-les directement. Vous pouvez également demander un formulaire papier à remplir et à renvoyer par la poste au régime (ils doivent recevoir votre formulaire avant le 7 décembre).

Comment puis-je obtenir de l'aide pour comparer les plans ?

- Composez le **1-800-MEDICARE (1-800-633-4227)**. Les personnes qui utilisent un Téléscripteur peuvent composer le **1-877-486-2048**. Nous sommes là pour vous aider 24 heures sur 24, y compris les week-ends. Si vous souhaitez de l'aide dans une autre langue que l'anglais ou l'espagnol, veuillez en informer le représentant du service clientèle.
- Appelez votre **Programme d'État pour l'aide en matière d'assurance maladie (SHIP)** pour obtenir des conseils gratuits, personnalisés et impartiaux en matière d'assurance maladie. Rendez-vous sur shiphelp.org pour obtenir le numéro de téléphone de votre bureau SHIP local.

Comment puis-je obtenir de l'aide pour payer mes frais d'assurance-Medicare ?

Si vous avez besoin d'aide pour payer vos primes d'assurance-maladie et d'autres coûts, visitez Medicare.gov/basics/costs/help pour en savoir plus sur les programmes qui peuvent vous aider. Voici quelques-uns de ces programmes :

Aide supplémentaire : Aide les personnes ayant des revenus et des ressources limités à payer les frais liés à la couverture des médicaments Medicare (partie D). Pour en savoir plus, visitez Medicare.gov/basics/costs/help/drug-costs Vous pouvez également faire votre demande sur ssa.gov/medicare/part-d-extra-help.

Programmes d'économies Medicare : Couvre les primes de la partie A et/ou de la partie B pour les personnes ayant des revenus et des ressources limités. Visitez Medicare.gov/basics/costs/help/medicare-savings-programs pour plus de détails.

Plan de paiement des médicaments sur ordonnance Medicare

Vous offre la possibilité de répartir vos frais de médicaments sur des paiements mensuels tout au long de l'année si vous bénéficiez de la couverture de la partie D. Cette option de paiement commence en 2025 et est volontaire et gratuite. Contactez votre régime ou rendez-vous sur Medicare.gov/prescription-payment-plan pour en savoir plus.

Dates importantes pour Medicare

1er octobre : préparez-vous pour la période d'inscription ouverte

Passez en revue tous les avis de votre régime actuel concernant les changements de coûts et de prestations pour l'année prochaine. Ensuite, rendez-vous sur Medicare.gov/plan-compare pour trouver et comparer les plans qui répondent à vos besoins.

15 octobre : début de la période d'inscription ouverte

C'est le seul moment de l'année où tous les bénéficiaires de Medicare peuvent apporter des changements à leur couverture de santé et de médicaments pour l'année suivante.

7 décembre : fin de la période d'inscription ouverte

Dans la plupart des cas, c'est le dernier jour où vous pouvez modifier votre couverture Medicare pour l'année suivante. Votre formulaire d'adhésion doit parvenir à votre régime d'assurance maladie ou d'assurance médicaments avant le 7 décembre.

1er janvier : Début de la couverture

Si vous passez à un nouveau régime de soins de santé ou d'assurance-médicaments, votre nouvelle couverture commence le 1er janvier. Si vous conservez votre couverture actuelle, tout changement apporté aux prestations ou aux coûts pour la nouvelle année commence également le 1er janvier.

Changements de couverture après le 1er janvier

Entre le 1er janvier et le 31 mars, si vous êtes affilié à un régime Medicare Advantage, vous pouvez résilier votre plan et passer à un autre plan Medicare Advantage avec ou sans couverture médicamenteuse, ou à Original Medicare. Si vous passez à Original Medicare, vous aurez également la possibilité de souscrire à un régime d'assurance-médicaments Medicare. Votre couverture commence le premier jour du mois suivant la réception de votre formulaire d'inscription par le régime.



Medicare

Vous avez le droit d'obtenir des informations sur l'assurance Medicare dans un format accessible, par exemple en gros caractères, braille ou audio. Vous avez également le droit de déposer une plainte si vous estimez avoir été victime de discrimination. Pour plus d'informations, consultez le site [Medicare.gov/about-us/accessibility-nondiscrimination-notice](https://www.medicare.gov/about-us/accessibility-nondiscrimination-notice) ou composez le 1-800-MEDICARE (1-800-633-4227). Les personnes qui utilisent un Télescripteur peuvent composer le 1-877-486-2048.

Ce produit a été fabriqué aux frais des contribuables américains.